4.1 Grille d'évaluation

Domaines de compétences et compétences	Critères d'évaluation selon le plan de formation (aptitudes, attitudes, particularités dans l'institution)	Observations
Compétence opérationnelle D.2 Actes médico-techniques *Effectuer des prises de sang veineuses et capillaires.* *Y compris compétences* *A.1 Agir en tant que professionnel-le et membre de l'équipe.* *A.2 Etablir des relations avec les clientes et clients et leur entourage tout en gardant la distance professionnelle nécessaire.* *A.3 Agir selon ses observations et de manière conforme à la situation.* *A.4 Agir en fonction de la situation et en tenant compte des habitudes spécifiques à l'âge, à la culture et à la religion des clientes et clients.* *A.5 Participer à l'assurance de la qualité.* *E.1 Se conformer aux prescriptions en matière de sécurité du travail et appliquer les mesures d'hygiène.* *E.3 Stimuler les ressources des clientes et clients de manière appropriée.*	**Aptitudes** ▶ Effectue la désinfection de la peau et des mains ▶ Maîtrise la préparation et la technique de la prise de sang veineuse et capillaire et les applique ▶ Reconnaît et évite les sources possibles d'erreurs ▶ Informe les clientes et clients de manière claire et compréhensible sur le déroulement du prélèvement ▶ Respecte les consignes et recommandations en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de préservation de l'environnement ▶ Prend connaissance des résultats des examens et les transmet sans délai ▶ Reconnaît ses propres limites et sollicite de l'aide au besoin **Attitudes** ▶ Respecte les demandes et besoins des clientes et clients ▶ Veille consciencieusement à sa propre protection ▶ Respecte scrupuleusement les règles d'hygiène	**Préparation** **Exécution** **Finalisation**